



Communiqué de presse

Le Groupe RÉUNICA lance un appel à projets sur le thème « Initiatives innovantes du soutien à domicile »

Paris, le 27 août 2009

Le Groupe RÉUNICA, l'un des grands leaders de protection sociale, lance, du 15 septembre au 6 novembre 2009, un appel à projets afin de soutenir les structures associatives qui développent des initiatives innovantes en matière de soutien à domicile des personnes âgées et / ou handicapées. Au total, 12 projets bénéficieront d'un soutien financier et d'un appui méthodologique. La remise officielle des prix se déroulera début 2010.

RÉUNICA renforce son engagement auprès des associations à but non lucratif engagées dans le soutien à domicile

Avec ses Délégations Régionales, le Groupe développe une politique d'Action sociale active dont l'un des axes prioritaires est le maintien de l'autonomie des personnes âgées et handicapées à domicile. Les valeurs humanistes du Groupe fondées sur la satisfaction de ses clients et la solidarité permettent à l'Action sociale d'afficher une volonté forte de soutenir la mise en place de projets innovants dans le domaine du soutien à domicile.

L'appel à projets récompensera toute action répondant principalement aux problématiques suivantes :

- ✓ Prévenir et accompagner la dépendance à domicile,
- ✓ Lutter contre l'isolement social,
- ✓ Favoriser la mobilité des personnes âgées et / ou en situation de handicap,
- ✓ Soutenir les aidants naturels,
- ✓ Fluidifier la prise en charge entre le domicile et le sanitaire.

Il s'adresse à toute association implantée sur le territoire national (DOM / TOM inclus) dont le champ d'action est local ou national.

Un prix de 15 000 euros récompensera deux lauréats « nationaux », 10 000 euros pour deux lauréats « prix Innovation » et 3 000 euros pour huit lauréats « régionaux ».

**Le dossier de candidature sera mis en ligne durant toute la durée de l'appel à projet
sur le site Internet www.reunica.com**

À propos du Groupe RÉUNICA

Le Groupe RÉUNICA est le 3^{ème} groupe de retraite complémentaire en France et la 13^{ème} institution de prévoyance française (source : top 20 des IP de l'Argus de l'Assurance).

Il est constitué d'institutions interprofessionnelles de protection sociale :

- ✓ une institution de retraite complémentaire (IRC) : REUNI Retraite salariés
- ✓ une institution de retraite complémentaire (IRC) : REUNI Retraite cadres
- ✓ une institution de prévoyance : REUNICA PREVOYANCE
- ✓ une mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non-salariés : REUNICA MUTUELLE
- ✓ une fondation abritée par la Fondation de France : la Fondation Réunica Prévoyance
- ✓ un GIE Informatique : Systalians www.systalians.com

Un groupe au cœur de la protection sociale des salariés du Travail temporaire :

La profession du Travail temporaire a désigné comme institutions de retraite professionnelles les IRC de RÉUNICA .

L'institution REUNICA Prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des intérimaires cadres et non cadres.

RÉUNICA en chiffres :

- ✓ 2 685 collaborateurs
- ✓ 52 implantations en France
- ✓ 501 250 contrats d'entreprises gérés
- ✓ 8,5 milliards d'€ de cotisations encaissées (7,3 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)
- ✓ 33,3 millions d'euros consacrés à l'action sociale

Contact presse

RÉUNICA

Anne-Laure BARBAT

Assistante Relations Presse

Tél : 01 41 05 26 82

Mail : anne-laure_barbat@reunica.com